



Dans ce numéro :

Introduction - La recherche
jeunesse au Canada: dialogue
entre les intervenants et les
chercheurs

p. 1

Les stratégies jeunesse et l'apport
de la recherche

p. 2

L'éducation des jeunes et la
transition vers le monde du travail

p. 3

Les enjeux de l'accès aux études
postsecondaires pour les groupes
minoritaires

p. 5

La migration des jeunes: enjeux,
dilemmes et intervention

p. 6

Les enjeux de la diversité et de
l'inclusion

p. 7

Introduction - La recherche jeunesse au Canada: dialogue entre les intervenants et les chercheurs

Dans cette édition du bulletin de l'Observatoire Jeunes et Société, nous publions un compte-rendu des conférences présentées à l'occasion du *Symposium de recherche jeunesse : dialogue entre les intervenants et les chercheurs* tenu à Moncton les 4 et 5 mars 2010. Cet événement bilingue et interculturel a réuni une centaine de participants issus à la fois des milieux jeunesse, communautaires, gouvernementaux et de la recherche. Ceux-ci ont eu l'occasion d'entendre une vingtaine de conférences traitant des stratégies jeunesse, du lien entre recherche et intervention, de l'éducation, des études postsecondaires, de la mobilité ainsi que la diversité et l'inclusion.

Puisque le Symposium visait à accorder une place de choix aux jeunes participants, nous avons invité cinq étudiants à l'Université Laval de rédiger une synthèse des conférences que nous présentons dans ce bulletin. Soulignons également que le Symposium fut l'occasion d'échanger dans le cadre d'ateliers animés par des jeunes et qui visaient à favoriser l'appropriation de résultats de recherche à travers une discussion sur les enjeux et les pistes d'action qui pourraient en découler. Le contenu de ces échanges a permis d'alimenter la réflexion réalisée dans le cadre de la démarche d'élaboration de la Stratégie jeunesse du Nouveau-Brunswick.

Avant de céder la place aux étudiants, nous tenons à reconnaître la contribution des différents partenaires qui ont participé au succès du Symposium. Nous remercions d'abord notre partenaire principal, le Gouvernement du Québec qui a contribué financièrement au projet par son programme de soutien à la francophonie canadienne géré par le Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes. Le succès de l'événement est aussi un résultat d'une incroyable collaboration entre de multiples partenaires qui ont contribué chacun à leur manière à l'organisation de cet événement : l'Observatoire Jeunes et Société, la Stratégie jeunesse du Nouveau-Brunswick, la Fédération des jeunes francophones du N.-B., l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques, le Centre canadien de recherche sur les minorités linguistiques, la Chaire de développement de la recherche sur la culture d'expression française, le Centre Metropolis Atlantique ainsi que l'Université de Moncton. Nos sincères remerciements à tous!

Annie Pilote

Université Laval
Coprésidente universitaire

Murielle Gagné-Ouellette

Stratégie jeunesse du Nouveau-Brunswick
Coprésidente communautaire

Les stratégies jeunesse et l'apport de la recherche

Catrinca Adriana Stan

Ph. D. en histoire à l'Université Laval

Intervenir auprès des jeunes n'est pas facile puisque ceux-ci représentent un segment de la société très hétérogène aux plans socio-démographique et que leurs appartenances sociales sont très variées. Actuellement, la société civile et les autorités locales et centrales se donnent des stratégies d'action concernant les enjeux qui préoccupent les jeunes canadiens. Pour arriver à élaborer ces stratégies, on fait appel à la recherche afin de mieux comprendre les réalités vécues par les jeunes. Le Symposium a donc été l'occasion de réfléchir au lien étroit qui existe entre la recherche et les interventions communautaires de même qu'aux enjeux qui en découlent.

Des stratégies pour mieux faire face aux enjeux de la jeunesse

Tel est le message transmis par les participants aux deux tables rondes qui ont ouvert le Symposium. La première table ronde a eu comme sujet les stratégies jeunesse développées dans différentes provinces. « Par et pour les jeunes » est la devise qui accompagne toutes les stratégies présentées. **Sylvain Groulx**, représentant de la *Fédération de la jeunesse canadienne-française* (FJCF), a mis l'accent sur trois priorités des jeunes : s'outiller, s'engager ainsi que se faire appuyer et encourager. Le plan d'action mise en place par la FJCF comportait quatre volets : réaliser une consultation nationale pour prioriser les recommandations, rencontrer les intervenants oeuvrant avec la jeunesse du pays, identifier tous les enjeux des jeunes d'expression française et lancer un plan d'action. Le conférencier a affirmé l'idée que la jeunesse est un point important pour assurer la pérennité de la communauté dont ils font partie. Pour stimuler sa participation sociale, la Fédération a créé la revue *JeuneXpression*, qui reflète la perception des jeunes sur leur rôle en tant que citoyen. **Jonathan Earle** a présenté le programme *Youth Retention and Attraction Strategy* développée par le Gouvernement de Terre-Neuve et Labrador en collaboration avec les jeunes. Les stratégies envisagées dans le cadre de ce programme traitent des thèmes suivants : l'engagement des jeunes, la promotion de

Terre-Neuve et Labrador, l'éducation et la création d'emplois, l'augmentation de la qualité de la vie, la culture et la diversité et les stratégies pour inciter les jeunes de rester ou de retourner dans cette province. Parmi les mesures privilégiées, soulignons un programme de bourses d'étude destinées à aider les jeunes à faire des études postsecondaires dans leur province d'origine afin de contrer l'émigration de la jeunesse étudiante. **Stephen D. Thompson**, directeur de la politique stratégique, de la recherche et des affaires publiques au *Quebec Community Groups Network* (QCGN), a présenté la situation des jeunes anglophones du Québec. Selon Thompson, les jeunes anglophones veulent rester et contribuer au développement du Québec d'où l'importance de favoriser leur insertion dans des emplois où ils pourront faire usage de leur langue. Il semble qu'aujourd'hui, les jeunes anglophones désirent être bilingues, tout en conservant leur patrimoine culturel, et avoir des meilleurs rapports avec la majorité francophone. Ces défis interpellent résolument l'institution scolaire. Enfin, **Alexis Couture** a présenté la démarche entreprise dans l'élaboration d'une *Stratégie jeunesse au Nouveau-Brunswick*. Ce projet rassemble neuf organismes jeunesse et sept organismes communautaires en vue d'assurer une complémentarité et une meilleure cohésion des services aux jeunes de la province. À l'issue d'une démarche consultative et collaborative, un plan d'action sera élaboré pour les prochaines années. On espère aussi que la démarche entreprise favorise une culture d'engagement chez les jeunes qui puisse être profitable à long terme.

L'action auprès des jeunes : quel apport de la recherche?

La deuxième table ronde a mis l'accent sur l'apport de la recherche pour les milieux de la jeunesse. **Marco Morency**, de la *Fédération des étudiants et étudiantes du Centre universitaire de Moncton* (FÉÉCUM), a présenté comment son organisme fait appel aux données de recherche pour évaluer la qualité de l'enseignement postsecondaire, pour appuyer les revendications des jeunes face au gouvernement et proposer des solutions de même

que pour développer le sentiment d'appartenance au milieu universitaire. À titre d'exemple, les recherches ont montré que l'impact de l'endettement étudiant est significatif en ce qui concerne la participation sociale des jeunes mais aussi leurs projets de vie (par exemple, la décision de remettre à plus tard la fondation d'une famille). M. Morency a souligné la nécessité d'un dialogue constant entre les chercheurs et les milieux communautaires pour transposer dans le concret des notions abstraites telles que l'identité et l'appartenance. La deuxième panéliste, **Catherine Rioux** a présenté l'organisme *Place aux jeunes en région*. Cet organisme québécois a pour objectifs de freiner l'exode des jeunes vers les grands centres, de favoriser leur intégration professionnelle en région et de sensibiliser les acteurs locaux aux impacts de l'exode. Parmi les services offerts aux jeunes diplômés, mentionnons les séjours exploratoires dans les différentes régions du Québec, la diffusion des emplois disponibles et le soutien à distance offert aux jeunes qui désirent s'installer en région. Selon Mme Rioux, les données de recherche ont permis d'établir le profil du jeune qui veut s'établir en région et d'identifier ses motivations. De même, la recherche a apporté un nouveau discours : on ne parle plus d'exode, mais de migration; cette notion qui contient en soi l'idée d'aller-retour étant plus proche de la réalité vécue par les jeunes. La recherche permet donc de connaître les enjeux des jeunes et d'élaborer des stratégies d'intervention efficaces. De plus, une action fondée sur la recherche acquiert une plus grande crédibilité, facilitant ainsi les partenariats et les investissements. **Monica Chaperlin**, représentante du *Business Community Anti-Poverty Initiative* a souligné aussi souligné l'importance de la recherche pour l'intervention sociale. Sa communication a porté sur le programme « *We must refuse to fail* », qui a comme but de briser le cycle de la pauvreté à St. John. Des recherches sociologiques ont permis d'identifier les zones les plus pauvres de la ville et ont révélé le profil des familles pauvres : la plupart étant des familles monoparentales (des jeunes femmes qui ont abandonné les études et qui élèvent seules

leurs enfants). De plus, des recherches historiques ont été réalisées dans le but de comprendre la réalité, l'évolution et le passé historique de la ville. Sur la base de ces données de recherche, une stratégie communautaire a été mise en place, à partir de l'année 2000, qui vise à aider les jeunes mères à finir leurs études et à exercer leur rôle parental, à apporter un soutien aux familles monoparentales ainsi qu'à prévenir l'abandon scolaire et soutenir la réussite. Monica Chaperlin a souligné que l'apport de la recherche ne se limite pas à créer des bonnes stratégies communautaires : l'évaluation constante du déroulement du projet et des résultats obtenus est nécessaire pour développer de bonnes pratiques et ajuster les volets d'un projet en fonction de la dynamique et des besoins du présent. En conclusion, les intervenants à la table ronde ont soutenu que pour avoir des stratégies efficaces, il faut se référer aux résultats de la recherche afin de mieux comprendre les enjeux sociaux dans leur contexte, d'identifier les priorités et d'évaluer les stratégies mises en place.

Les enjeux de l'utilisation de la recherche par les acteurs sociaux

Mais comment les organismes communautaires et milieux de pratiques peuvent-ils s'appropriier les résultats de recherche? C'est la question dont a traité **Christine Dallaire**, professeure à l'Université d'Ottawa, dans le cadre d'une activité pratique. Cet atelier visait à permettre aux participants de réfléchir à la pertinence des données de recherche afin d'élaborer, d'améliorer et de justifier des projets jeunesse. Lors de cette activité pratique, les participants ont pu se familiariser avec la façon d'évaluer les données (les « chiffres ») et se sont conscientisés à l'importance de porter attention à la méthodologie empruntée ainsi qu'aux conclusions de la recherche. Bref, les participants ont été amenés à considérer que toute recherche doit être appréciée d'une façon critique. La présentation de **Roland Chrisjohn** a aussi attiré l'attention sur l'importance d'adopter un point de vue critique en recherche. Dans sa communication, Dr. Chrisjohn a dénoncé certains dérapages de la recherche dite scientifique. Il a illustré son propos en

traitant de la fidélité des tests psychométriques auprès des Autochtones. Il a soutenu la thèse selon laquelle sans tenir compte de la mentalité des Autochtones, de leur identité et de leur comportement spécifique, ces tests ont produit des résultats faux, qui désavantagent la population autochtone, en leur créant l'image d'une population inadaptée et inférieure du point de vue du comportement et de l'intelligence. C'est pourquoi il dénonce de façon radicale l'utilisation des tests auprès de minorités. En conclusion de son exposé, il déplore que la mauvaise recherche a conduit à des mauvaises politiques, et qu'ainsi beaucoup d'argent a été dépensé pour l'amélioration de la vie des Autochtones, sans toutefois l'améliorer. En somme, les interventions de Christine Dallaire et de Roland Chrisjohn ont composé une image de ce que les recherches scientifiques peuvent faire : aider ou mal servir les communautés où elles sont appliquées. Le message commun a été qu'il ne faut pas contourner la recherche, mais l'utiliser en tenant compte du contexte, en la regardant dans son ensemble et d'une façon critique.

L'éducation des jeunes et la transition vers le monde du travail

Guillaume Beaudoin

Étudiant à la maîtrise en sciences de l'orientation à l'Université Laval

Les conférences d'**Annie Pilote** et de **Jonas Masdonati**, tous deux professeurs à l'Université Laval au département des fondements et pratiques en éducation, ont conclu la première journée du symposium de recherche jeunesse dans un atelier traitant de l'éducation et de la transition vers le monde du travail.

Perspectives sur les jeunes et la transition professionnelle

D'entrée de jeu, **Jonas Masdonati** évoque l'importance de bien connaître les caractéristiques contemporaines de la transition entre l'école et le monde du travail. Selon lui, certains enjeux « cachés » de cette transition doivent être pris en considération dans l'intervention auprès des jeunes. Premièrement, les jeunes doivent faire face à un monde du travail changeant et plus imprévisible que jamais. L'accès à un emploi en lien avec la formation académique n'est plus garanti et les jeunes ayant poursuivi une formation postsecondaire sont souvent contraints à des emplois qui ne correspondent pas à leur domaine d'é-

tudes. Le conférencier met également l'emphase sur le fait que les jeunes se retrouvent aujourd'hui face à une très grande diversité de parcours possibles. La linéarité ne constitue plus la norme et les trajectoires empruntées par les jeunes à la suite de leur formation secondaire peuvent changer à tout instant. Certains poursuivent des études postsecondaires et trouvent immédiatement un emploi relié à cette formation, mais pour la majorité, ce n'est pas le cas. Les parcours comprennent de plus en plus d'échecs dans la transition vers le marché du travail, de remises en question et de réorientations. Le conférencier met aussi l'accent sur les inégalités qui se rajoutent à ces problématiques de transitions vers le marché du travail, en termes de sexe, de nationalité et de milieu d'origine. Cette transition n'est donc plus automatique, mais relève bien plus d'un processus qui s'échelonne dans le temps sous l'influence de plusieurs facteurs. Les expériences que vivent les jeunes à travers leur processus transitionnel varient beaucoup d'un individu à l'autre et la perception subjective qu'ils ont de leur situation dépend en partie du niveau de difficulté

qui accompagne l'accès à l'emploi. Entre le départ de l'école secondaire et la consolidation d'une identité d'adulte bien établie en tant que travailleur, peut s'écouler jusqu'à une décennie d'exploration de soi et du monde (Arnett, 2000). Les « adultes émergents » vivent cette transition comme une période où il leur est permis de tâter le terrain avant de s'engager pleinement et de façon permanente dans une direction où l'autre en matière d'éducation, de travail et de relations.

Après avoir proposé ces caractéristiques des transitions entre l'école et le monde du travail, **Jonas Masdonati** traite des éléments qui peuvent influencer le processus. Il y aurait trois axes d'influence : vertical, horizontal et parallèle. Le *plan vertical* se subdivise en deux parties, l'une précédant l'insertion en emploi (en amont) et l'autre la suivant (en aval). Avant que le processus de transition ne soit complété, les jeunes ont des représentations en amont de ce qu'est le monde du travail, et ces représentations peuvent changer selon la qualité de l'insertion vécue en aval. L'histoire personnelle de chacun ainsi que l'antici-

tion du futur évoluent à travers les projets et influencent les stratégies qui sont mises en place par le jeune pour les réaliser. Le *plan horizontal* représente l'environnement des jeunes et les interactions qu'ils y vivent. Le contexte environnemental dans lequel les jeunes évoluent peut teinter leur expérience. Un environnement qui favorise l'exploration et l'expérimentation risque d'avoir des impacts positifs sur le cheminement des jeunes alors qu'un environnement restrictif peut à l'inverse nuire à leurs possibilités. Au *plan parallèle*, les jeunes peuvent être influencés dans leurs parcours par les sphères familiales et sociales. Le soutien qu'ils peuvent puiser dans les relations qu'ils entretiennent avec leurs proches et leur communauté joue un rôle crucial dans la poursuite de leurs objectifs.

Dans la dernière partie de sa présentation, le conférencier souligne l'importance de la préparation nécessaire à une transition efficace entre l'école et le monde du travail. Les stratégies à court terme peuvent permettre d'obtenir des résultats objectifs comme l'élaboration d'une stratégie concrète d'insertion dans le monde du travail, ou encore viser des résultats subjectifs comme la préparation psychologique des jeunes à entrer dans le marché du travail. À moyen terme, on peut aussi intervenir de manière objective en favorisant l'adaptation des jeunes aux exigences du marché de l'emploi ou de manière subjective en faisant la promotion de l'intégration directement dans les entreprises. À plus long terme, les interventions peuvent porter sur le maintien en emploi chez les jeunes. Ce type d'intervention vise des résultats objectifs en offrant aux jeunes des conditions favorables à la poursuite de leurs objectifs professionnels. De manière plus subjective, l'intervention à long terme peut constituer un accompagnement dans la poursuite de leurs projets non seulement professionnels, mais aussi à la construction de leur projet de vie global. En conclusion, quelques pistes d'intervention en matière de préparation à la transition entre l'école et le monde du travail sont proposées. Les principaux points avancés concernent l'amélioration de la perception de soi qu'ont les jeunes d'eux-mêmes ainsi que le développement d'une image du monde du travail qui soit juste afin qu'ils soient bien informés et que leurs attentes soient réalistes. Les efforts des intervenants doivent aussi être axés, d'une part, sur le développement des compétences nécessaires sur le marché du travail et, d'autre part, sur la mentalité organisationnelle afin que les entreprises soient plus

accueillantes pour les jeunes qui débutent. Il termine en proposant l'idée que les jeunes soient amenés à construire leurs projets professionnels de manière souple, sensée et intégrative. La souplesse laisse place à ce que les éventuelles réorientations soient vécues positivement malgré les difficultés qu'elles comportent. Le fait de construire un projet professionnel sensé permet d'être réaliste dans les objectifs fixés afin d'éviter le découragement et l'abandon. Le projet professionnel et de vie des jeunes doit être intégratif, à la fois de leurs intérêts, de leurs qualités et compétences, en tenant compte de l'environnement et des réalités du monde du travail.

Langue d'enseignement et identité chez les jeunes

La conférence d'**Annie Pilote** concerne principalement l'effet de langue d'enseignement et sous quelle perspective elle contribue à la construction de l'identité des jeunes. Certes, l'école joue un grand rôle dans le processus de socialisation des jeunes, mais qu'en est-il du bilinguisme? La recherche présentée permet de comparer le processus de construction identitaire en milieu scolaire qui s'opère chez les jeunes en situation linguistique minoritaire au Canada. Comment les anglophones du Québec se comparent-ils aux francophones du Nouveau-Brunswick sur ce plan? La recherche touche donc les rapports qui existent entre les jeunes et leurs milieux familiaux et scolaires dans le but d'observer comment s'élabore l'identité linguistique dans ces deux contextes.

Le questionnement central porte sur l'instruction dispensée dans les écoles des minorités linguistiques au Canada et son lien avec la construction identitaire des jeunes. En vertu de la constitution canadienne, l'école joue un rôle de reproduction linguistique et culturelle dans les communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM). La conférencière souligne aussi que le bilinguisme est une qualité très prisée sur le marché du travail canadien. Par ailleurs, être bilingue représente parfois bien plus qu'un simple avantage pour l'accès à l'emploi pour les acteurs sociaux. De plus, les motivations ne sont pas les mêmes pour tous en ce qui concerne le choix de la langue d'enseignement, de nature instrumentale, pour certains, ou expressive, pour d'autres. Par exemple, les jeunes francophones en milieu minoritaire peuvent fréquenter l'école anglaise pour acquérir une compétence langagière afin de s'outiller pour leur carrière ou encore choisir l'école française par souci de

maintien de leur identité francophone. L'école est donc un milieu où les intérêts et les visions des communautés divergent.

La conférencière mentionne que les réalités observées dans les deux milieux sont très différentes. L'enjeu en milieu francophone minoritaire concerne principalement la résistance face à l'assimilation à la langue de la majorité anglophone. L'école est alors ciblée comme le premier lieu de transmission linguistique et culturelle pouvant faire contrepoids aux rapports de force entre les langues française et anglaise qui prévalent dans la société. Pour les anglophones minoritaires du Québec, l'enjeu principal est de freiner la migration vers les autres provinces. C'est pourquoi, dans leurs discours, les organismes communautaires anglophones au Québec misent de plus en plus sur l'apprentissage du français afin de faciliter l'intégration sociale et professionnelle des jeunes.

De manière générale, la recherche comparative indique que si l'école et la famille contribuent à la construction de l'identité linguistique, il ne s'agit en aucun cas d'une transmission automatique. Plusieurs situations peuvent être décrites en termes de continuité, de rupture ou encore de recompositions identitaires. Il peut y avoir une continuité entre l'identité linguistique de la famille et celle proposée par l'école. Les élèves issus d'une famille endogame qui fréquentent une école minoritaire peuvent donc inscrire leur identité dans la continuité de leur socialisation « familioscolaire ». Dans ce cas, le bilinguisme est considéré comme un outil de mobilité sociale et non comme faisant partie de l'identité des jeunes. Pour d'autres, la continuité n'est qu'en lien avec la famille. La langue maternelle fait plus partie de l'identité que la langue d'enseignement. Dans le cas des familles exogames (français et anglais), on assiste parfois à une rupture familiale du fait que le jeune s'identifie beaucoup plus à la langue de l'un de ses parents. Les jeunes issus de ces familles peuvent se définir très différemment au plan linguistique. Beaucoup se disent bilingues, mais certains s'associent plus à la langue minoritaire alors que c'est l'inverse pour d'autres. Dans certaines situations, des jeunes issus de familles endogames francophones et qui fréquentent l'école de la minorité anglophone au Québec sont amenés à se définir comme bilingues. On voit donc ici la diversité des configurations de socialisation linguistique qui peut contribuer à la construction identitaire des jeunes.

Dans la dernière partie de sa conférence, Annie Pilote soulève les implications de l'identité bilingue en contexte minoritaire. Chez les francophones en situation minoritaire, elle mentionne l'importance de la transmission du français entre les générations, mais également sa valorisation dans l'ensemble canadien. Il est selon elle souhaitable que l'engagement envers la langue française soit favorisé sans pour autant exiger une adhésion exclusive de la part des individus. Le fait de se considérer bilingue n'interfère pas nécessairement avec le sens d'appartenance au fait français et la fierté qui s'y rattache. En ce qui

concerne les anglophones, l'enjeu principal est l'insertion professionnelle et sociale des jeunes qui va de pair avec la socialisation française dans le but de contrer l'exclusion et agir sur la migration des jeunes. Sommes toutes, il est important de noter que l'école ne joue pas seulement un rôle de transmission de compétences langagières ; elle contribue également à la construction de l'identité au plan linguistique. L'identité bilingue dont se réclament plusieurs jeunes leur permettrait de traverser les frontières entre les groupes et tout en favorisant leur inclusion à une société globale sans qu'il y ait de posi-

tionnement exclusif d'appartenance à un seul groupe. En guise de conclusion, madame Pilote nous invite à réfléchir à l'importance d'assurer le développement des compétences linguistiques en anglais et en français tout en favorisant un sens d'appartenance aux communautés linguistiques minoritaires ainsi qu'aux communautés provinciales et nationales. L'école devrait être un espace d'apprentissage linguistique, mais également un endroit qui favorise chez les élèves l'engagement communautaire et civique ainsi la construction de leur identité sous toutes ses dimensions.

Les enjeux de l'accès aux études postsecondaires pour les groupes minoritaires

Caroline Savoie

Étudiante à la maîtrise en sciences de l'orientation à l'Université Laval

L'école suffit-elle au maintien de la langue et de la culture d'expression française en milieu minoritaire? C'est ainsi que **Réal Allard**, professeur associé à l'Université de Moncton et chercheur associé à l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques, a amorcé son allocution à propos d'un projet de recherche pancanadien réalisé en partenariat avec l'Association des universités de la francophonie canadienne (AUGC) et la Fondation canadienne des bourses du millénaire. Cette recherche a été réalisée auprès d'environ 5 000 élèves de 12^e année dans les écoles de langue française en situation minoritaire au Canada. Afin de maintenir la langue et la culture, le conférencier soutient qu'il faut certes élargir vers les expériences vécues lors de la période préscolaire, mais également vers celles couvrant la période des études postsecondaires et de l'éducation tout au long de la vie. Pour cette dernière période, on remarque trois grandes préoccupations : 1) l'accès aux études postsecondaires; 2) l'accès à des programmes d'études postsecondaires offerts en français; et 3) les projets de faire carrière dans la région d'origine après les études postsecondaires. Voici quelques résultats de la recherche. En ce qui a trait aux aspirations scolaires des élèves, la recherche montre que la plupart souhaitent poursuivre des études postsecondaires. Alors que les études collégiales sont plus prisées par les garçons, ce sont les études universitaires qui prévalent sur les études collégiales pour les filles. La majorité des répondants envisage de poursuivre des

études en français, mais une certaine proportion indique des probabilités faible et modérée. En ce qui concerne le lieu, la plupart souhaiteraient poursuivre ses études dans sa province d'origine. Le conférencier ajoute qu'il en serait de même quant à l'intention de faire carrière dans la région d'origine. Toutefois, ce souhait est mitigé par une relativement faible confiance des jeunes envers la possibilité de trouver du travail au sein de sa région. Enfin, l'accessibilité plus restreinte des programmes en français ainsi que la distance à parcourir pour fréquenter un établissement francophone (par rapport à un établissement anglophone) constituent des obstacles majeurs dans la poursuite d'une éducation entièrement en français pour les jeunes qui sortent du secondaire. En conclusion, Réal Allard souligne l'importance d'aider les jeunes à surmonter les obstacles dans la poursuite des études postsecondaires en français, ce qui, par ricochet, contribuera nécessairement au maintien linguistique et culturel des communautés francophones canadiennes.

Le deuxième conférencier, **Thierry Rodon**, professeur invité à l'INRS et chargé de cours à l'Université Laval, a abordé les facteurs favorisant la réussite des jeunes autochtones à l'université au Québec. Il ressort de cette étude que l'écart au plan de la scolarisation augmente entre les Autochtones et le reste de la population. Cet écart est lié à la faible qualité de l'éducation qui est offerte aux Autochtones, à la baisse du financement fédéral, au faible taux d'achèvement des études secondaires,

au manque de soutien familial (où l'on dénote une certaine méfiance de la part des parents envers le système éducatif), et finalement, un fort taux de décrochage. Ce projet de recherche met également en lumière les besoins importants de capital humain et d'autonomie politique au sein des communautés autochtones. Ce faisant, la problématique liée à une certaine ambivalence entre le fait d'éviter de reproduire la réduction de cette population sans pour autant favoriser l'assimilation est saillante. Thierry Rodon explique ensuite l'émergence des notions de motivation, de reconnaissance et de discrimination chez les Autochtones. En ce qui a trait à la motivation, on remarque qu'à l'heure des choix, la proximité de l'université ainsi que le projet personnel l'emportent sur le reste. Le conférencier fait également remarquer qu'il y a un manque de visibilité et de reconnaissance au sein des institutions postsecondaires qui sont pourtant des valeurs très importantes. Pour ce qui est de la notion de discrimination, le problème se situe moins dans le racisme que dans l'ignorance et les préjugés véhiculés envers les Autochtones. Dans son énonciation des problèmes rencontrés par les étudiants autochtones, le conférencier mentionne principalement l'*isolement*, par manque de réseau et par la barrière de la langue; l'*orientation*, alors que la priorité est accordée à la proximité; la *gestion du temps*; les *cours du soir*, pour les contextes de monoparentalité; les *situations d'échec* causées par le système alors qu'on ne finance que les meilleurs; les problèmes de *dépendance* à l'alcool et aux drogues; le manque de

structure d'accueil et de soutien au sein des institutions postsecondaires; et enfin, le manque de *visibilité* des autochtones dans le contenu des cours et dans les programmes. Thierry Rodon n'en reste pas là et propose des solutions. Tout d'abord, il serait nécessaire de préparer les jeunes autochtones pour leur entrée à l'université, que ce soit au niveau de la langue, de leur orientation ou de leur organisation. Ensuite, il faut reconnaître ces étudiants comme un atout plutôt que d'ignorer leur présence dans les institutions universitaires. Finalement, il serait bien d'inclure les langues autochtones à l'intérieur même des programmes éducatifs, ce qui permettrait en quelque sorte d'atténuer les barrières linguistiques dans les interactions avec les autres. En conclusion, il importe d'aider les Autochtones afin d'augmenter leur présence dans les institutions postsecondaires. De ce fait, les universités doivent s'impliquer davantage et le soutien financier se doit d'être revu par le gouvernement fédéral afin de mieux soutenir leur réussite, car l'accès aux études universitaires signifie beaucoup plus que de simplement obtenir un droit d'entrée à l'université.

Carl E. James, professeur à l'Université York a quant à lui abordé l'accès aux étu-

des universitaires d'étudiants marginalisés dans le cadre du projet de recherche *Bridging the Solitudes*. Les participants, quatre hommes et quatorze femmes, provenaient de différents groupes ethniques minoritaires au Canada et ont été choisis pour participer à cette recherche-action qui visait à les accompagner au fil de leur transition aux études universitaires. C'est sous forme de récit de vie et de journal intime que les participants se sont livrés précisément sur des problèmes rencontrés à l'école et en classe. Ce qui ressort de cette étude est d'abord selon Carl E. James l'impératif de fournir un environnement scolaire approprié à ces étudiants marginalisés vis-à-vis la pédagogie, les relations sociales, l'accueil à la vie étudiante ainsi que des réponses claires envers leurs besoins et leurs attentes. De plus, il y a un besoin particulier à combler pour eux en ce qui a trait à l'accessibilité aux études postsecondaires et au sentiment d'appartenance. Face aux résultats, une typologie selon trois groupes en est ressortie : les *Achievers* (ceux qui réussissent), les *Stayers* (ceux qui restent) et les *Leavers* (ceux qui quittent). Les types *Achievers* sont définis comme étant ceux qui sont motivés envers les études et qui sont également supportés par leur entourage respectif. Les types *Stayers* représentent les étudiants qui ne reçoivent pas

l'appui familial nécessaire, pouvant même aller jusqu'à ressentir de la pression de leur part, mais qui demeurent tout de même engagés dans leurs études. Enfin, les types *Leavers* sont ceux qui n'ont pas de support, qui entretiennent des relations difficiles avec les pairs et qui font face à de mauvaises expériences pédagogiques en général. Ces derniers décrochent de l'école après, en moyenne, deux années d'études. Pour conclure, le conférencier indique la création d'un programme offrant, entre autres, un système de mentorat tout au long des études et des possibilités d'obtenir de l'expérience sur le marché du travail dans le but de rendre l'expérience scolaire intéressante et inspirante pour ces jeunes marginalisés. Que ce soit d'un point de vue social ou familial, le soutien moral est tout aussi important.

Au final, certains défis reviennent de façon transversale pour les jeunes issus d'un groupe minoritaire. Ces défis pointent vers l'importance d'assurer un soutien aux étudiants face à leur accès, mais aussi leur persévérance et leur réussite aux études postsecondaires. Plus que jamais, les études postsecondaires s'avèrent cruciales pour l'avenir culturel et linguistique des groupes minoritaires, voire marginalisés, au sein de la société canadienne.

La migration des jeunes: enjeux, dilemmes et intervention

Marlène Canuel

Étudiante à la maîtrise en sciences de l'orientation à l'Université Laval

Pour ce troisième panel portant sur la migration des jeunes, **Éric Forgues** et **Josée Guignard-Noël** de l'*Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques* se sont davantage intéressés aux lieux de destination privilégiés par les jeunes à travers le Canada. Pour sa part, **Madeleine Gauthier**, professeure à l'*INRS Urbanisation, culture et société*, a proposé des réflexions tirées de ses recherches sur la migration des jeunes au Québec en s'arrêtant plus spécifiquement sur les motifs qui poussent les jeunes à partir de leur région pour se diriger vers les grands centres urbains. En final, Michael Corbett propose d'accompagner les jeunes dans leur migration que ce soit pour partir, pour revenir, mais aussi rester.

Constatant l'absence de la variable linguistique dans l'étude des mobilités chez les

jeunes, **Éric Forgues** et **Josée Guignard-Noël** se sont interrogés sur les migrations interprovinciales et infraprovinciales en comparant les francophones et les anglophones du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario. Les conférenciers démontrent un phénomène de concentration linguistique du fait que les francophones hors Québec tendent à se déplacer vers les régions ou les provinces dans lesquelles les francophones sont démographiquement majoritaires. Les anglophones se dirigent plutôt vers les provinces majoritairement anglaises comme l'Ontario, l'Alberta et la Colombie-Britannique. Il va sans dire que ces migrations apportent avec elles certaines préoccupations aux niveaux économique et démographique, car certaines provinces semblent gagner en termes d'effectifs tandis que d'autres voient leur population diminuer. Conséquemment, ces données génèrent une inquiétude au niveau linguis-

tique, amenant certains organismes, comme *J'y reviens, j'y reste* au Nouveau-Brunswick, à mettre en place des outils afin de favoriser le maintien des jeunes francophones dans leurs communautés.

De son côté, **Madeleine Gauthier** amène d'abord différents points de vue en ce qui concerne le phénomène de la migration. Dans les années 1980 et 1990, les mouvements migratoires chez les jeunes québécois des régions vers les grands centres urbains étaient vus comme catastrophiques par les instances politiques qui y voyaient un danger pour la survie de certaines régions éloignées du Québec. On parlait alors d'exode et le gouvernement québécois élaborait des politiques pour favoriser la « rétention » des jeunes. Malgré la création de ces politiques, les départs des jeunes continuaient de se manifester de façon importante et les bilans migratoires de-

meuraient négatifs pour plusieurs régions. Des chercheurs se sont alors posés les questions suivantes : Qu'est-ce qui amène les jeunes à partir? Pourquoi quittent-ils leur milieu d'origine? Dans une société du savoir, les jeunes sont portés à se diriger vers les grandes villes afin de continuer leurs études, car les formations collégiales et universitaires ne s'offrent pas nécessairement dans leur milieu d'origine. Mais est-ce la seule raison? En 1997, le Groupe de recherche sur la migration des jeunes (GRMJ) dirigé par Gauthier a été formé pour s'interroger sur les motifs de départs des jeunes de 18 à 34 ans de la province de Québec (Gauthier, 1997). Pour documenter ces raisons, plus d'une centaine d'entrevues ont été réalisées entre 1999 et 2000 ainsi qu'en 2005. Ces recherches ont d'abord cherché à comprendre le phénomène à partir du discours des jeunes vivant ces expériences. Par ces recherches, des précisions conceptuelles ont été apportées. Pour le GRMJ, il n'est plus question de parler d'exode, mais bien de migration chez les jeunes puisque le terme migration n'est pas fixe et suggère la possibilité de revenir. Ainsi, les départs restent parfois inévitables pour certains jeunes (études supérieures, travail, besoin d'autonomie, etc.), mais le retour demeure tout aussi possible. Il importe alors de se questionner sur les raisons des départs, mais aussi sur leurs motivations à revenir dans leurs communautés d'origine. Et encore, ce ne sont pas tous les jeunes qui quittent leurs régions. Qu'est-ce qui fait que ceux-ci décident de rester? Quelles sont leurs motivations?

Qu'est-ce qui est offert pour eux dans leur communauté?

Ceci rejoint ce que **Michael Corbett** avance quant à l'importance de reconnaître que les jeunes vont tôt au tard partir pour divers motifs. Il serait faux de penser que les communautés rurales ne sont pas en déclin démographique et que très souvent, les plus instruits quittent les régions vers les grandes villes. Les autorités locales veulent retenir les jeunes dans leur milieu, mais en même temps, il importe que ces jeunes reçoivent une bonne éducation. Corbett mentionne qu'il est important de soutenir les jeunes dans leur expérience de mobilité qu'il qualifie de « *Learning to leave* » (apprendre à partir), mais aussi de soutenir ceux qui restent « *Learning to stay* » (apprendre à rester). Ainsi, le conférencier propose des actions possibles selon les différents profils des jeunes. Une de ces actions vise notamment à préparer le jeune à l'éventualité qu'il doive quitter son milieu d'origine s'il veut continuer ses études ou acquérir une expérience professionnelle enrichissante. Pour ceux qui décident de rester, Corbett soulève que ce choix peut s'avérer tout aussi judicieux et qu'il importe alors de les sensibiliser aux réalités du milieu afin que les jeunes soient en mesure de saisir et profiter des opportunités offertes au sein de leur communauté. Finalement, la création de programmes communautaires (soutenus par les fonds publics) et le développement de l'immigration en région constituent d'autres actions possibles pour appuyer les milieux ruraux.

En somme, ce qui ressort de ces différentes présentations, ainsi que de la discussion en sous-groupe lors de ce troisième atelier, est l'importance d'aller directement voir les acteurs impliqués, soit les jeunes, afin de bien comprendre le phénomène de migration. Ils sont à même de parler des raisons qui les poussent à partir ou qui les amènent à revenir dans leur milieu d'origine après les études ou après une expérience professionnelle. Vouloir les retenir devient un défi énorme, car leur besoin d'aventure, de savoir et d'épanouissement personnel caractérise l'étape de la vie dans laquelle ces jeunes se retrouvent. Il importe de s'ouvrir à ces différentes possibilités auxquelles les jeunes sont confrontés. Ainsi, des programmes comme *Place aux jeunes* en région ou *J'y reviens, j'y reste* accompagnent les jeunes dans leurs démarches de retour, mais encore, ne faut-il pas oublier ceux qui décident de rester dans leur communauté et les immigrants qui font le choix de s'installer dans des régions hors des grands centres. Gauthier soulève à cet effet qu'un partenariat entre la recherche et l'intervention est nécessaire pour comprendre la réalité des jeunes et leurs motivations avant de mettre en place des programmes. L'implication de tous les acteurs concernés, qu'ils soient en recherche, en intervention ou dans la communauté locale, est donc la clé de la réussite dans la création de programmes pour accompagner les jeunes dans leur expérience, qu'elle soit de migration ou non.

Les enjeux de la diversité et de l'inclusion

Karine Vieux-Fort

Candidate au doctorat en Administration et évaluation en éducation (fondements sociaux)
à l'Université Laval

Le quatrième atelier clôturant le Symposium avait pour principal objectif d'aborder les questions de la diversité et de l'inclusion culturelles et linguistiques au Canada. La première intervention a été faite par **Diane Gérin-Lajoie**, professeure à l'*Institut d'études pédagogiques de l'Université de Toronto*. Les deux questionnements qui ont guidé sa recherche auprès de 500 enseignants dont la plupart provenaient des centres urbains de Vancouver, Toronto et

Montréal sont les suivants : Qu'est-ce que les enseignants ont à dire sur la diversité raciale, ethnique et linguistique des élèves de leur classe? Comment les enseignants font sens de la diversité en regard de leurs pratiques d'enseignement? Avant même d'aborder les principaux résultats de son étude, la conférencière a abordé quelques éléments théoriques sur la notion de diversité. Dans le discours officiel, la notion de diversité est très souvent associée à celle de « différence ». Or, on peut dégager quatre

significations attribuées à cette notion: 1) Supprimer la différence; 2) Renier la différence; 3) Inviter la différence et 4) Critiquer la différence. À travers les données de sa recherche, la conférencière a abordé trois thèmes. D'abord, la notion de célébration est relativement manifeste dans les discours recueillis sous l'angle de la célébration de la différence et de mise en valeur du folklore respectif des élèves de la classe. Ensuite, la notion d'égalité (*Sameness / Color Blindness*) fait référence

à une conception de similitude et d'unité à travers les élèves d'origine différente. Ces enseignants conçoivent alors que tous les élèves, quelle que soit leur origine, sont pareils. Gérin-Lajoie souligne toutefois que cette notion tend à oublier, voire à évacuer les besoins particuliers des élèves des minorités visibles. Enfin, certains enseignants voient la diversité sous l'angle des problèmes associés aux élèves d'origines diverses aux plans racial, linguistique et de l'apprentissage.

De son côté, **Nicole Gallant**, professeure à l'*Institut national de la recherche scientifique – Centre Urbanisation Culture Société*, a présenté un regard des jeunes sur la diversité au Canada. C'est par le biais d'un sondage téléphonique auprès de 740 jeunes provenant des Maritimes, du Québec et des Prairies (Saskatchewan et Manitoba) que les données ont été recueillies. Cette recherche s'inscrit dans un contexte où l'on constate une augmentation générale de l'immigration au Canada, et ce, toujours autant vers les grands centres urbains que sont Montréal, Toronto et Vancouver (75% des immigrants), mais aussi dans les autres régions (augmentation d'un point du pourcentage d'immigrant dans l'ensemble de la population de ces régions). On note également que les continents d'origine se diversifient puisqu'avant 1961, l'Europe était le continent de provenance de la majorité des immigrants tandis que l'Asie l'est maintenant. Enfin, la diversité fait aujourd'hui partie du paysage des jeunes, considérant entre autres les effets de la mondialisation (voyages, accessibilité à des produits de l'étranger) et d'Internet, média qui génère néanmoins une fracture numérique et une possibilité de non-exploration du monde extérieur. Dans un tel contexte, les éléments de discussion de Gallant portaient sur l'immigration (le nombre et l'impact positif ou négatif des immigrants) ainsi que la diversité (vivre dans un milieu avec des gens différents ou semblables et l'importance de conserver les traditions et les coutumes du pays d'origine ou s'adapter).

Huit résultats ont été présentés. D'abord, les jeunes sont plus ouverts que les personnes âgées de 35 ans et plus sous plusieurs plans. Premièrement, en ce qui concerne le nombre d'immigrants accueillis dans le pays où seulement 17% disent qu'il y a trop d'immigrants contre 25%. Deuxièmement, 61% des jeunes disent préférer vivre dans un milieu plus diversifié comparativement à 48%. Troisièmement, les jeunes sont à 46% favorables à ce que les immigrants conservent leurs traditions et leurs coutumes d'origine. Le second résultat a trait à la distinction entre les régions étudiées où les jeunes du Québec seraient globalement moins ouverts que les jeunes de l'Ouest canadien, en premier lieu, et des Maritimes, en second lieu. Toutefois, Gallant souligne des limites à ces résultats en soulignant la divergence possible entre ce qui est répondu dans le sondage puisque cela est socialement plus accepté et ce que les jeunes pensent réellement. Elle ajoute que la discrimination existe encore, et ce, même dans l'Ouest canadien, région qui semble pourtant plus ouverte à la diversité selon les résultats de cette étude. En troisième lieu, les jeunes anglophones sont plus ouverts que les jeunes francophones et à ce propos, la conférencière émet l'hypothèse de la menace identitaire possiblement ressentie par les locuteurs de langue française pourrait expliquer un tel résultat. Quant au sexe, en tant que quatrième résultat, celui-ci ne ferait pas de différence marquée bien que l'on peut noter que les femmes sont généralement plus ouvertes que les hommes à la diversité. Un autre résultat concerne le type de milieu dans lequel les jeunes vivent et celui-ci influencerait le rapport à la diversité puisque les jeunes de milieux urbains sont plus ouverts que les ruraux. Deux autres résultats permettent de constater que le niveau de scolarisation des jeunes influencerait l'ouverture à la différence ainsi que la connaissance d'immigrants. Enfin, la mobilité chez les jeunes, notamment dans des grandes villes canadiennes, a une incidence sur l'acceptation à la diversité.

Au final, Gallant procède à un bilan de la recherche en insistant sur le fait que les jeunes sont nettement plus ouverts à la diversité que leurs aînés. Mais cela serait-il un effet d'âge ou de cohorte, car les jeunes ne sont certainement pas tous pareils et tous ne sont pas si favorables à la diversité? À l'instar des résultats présentés qui abondent dans le même sens que les études sur les préjugés, le profil du jeune ouvert à l'immigration au Canada serait une personne éduquée et exposée à la diversité. Toutefois, l'éducation et l'exposition à la diversité ne font pas partie du parcours de tous les jeunes. Gallant propose à cet effet quelques pistes d'intervention : 1) Favoriser l'accès à l'éducation postsecondaire et universitaire; 2) Développer des programmes d'échanges et de voyage; 3) Voir comment aborder la diversité en salle de classe et 4) Exposer à la diversité « en ligne », notamment en développant la « littératie » des nouveaux médias.

Le Symposium s'est conclu par la présentation du rapport « Main dans la main. Le bien-être à l'enfance des Premières nations du Nouveau-Brunswick » par **Christian Whalen** du *Bureau de l'Ombudsman / Service du défenseur des enfants et de la jeunesse du Nouveau-Brunswick*. Ce rapport présente 93 recommandations en fonction de l'état des services de bien-être à l'enfance offerts dans les 15 communautés des Premières nations du Nouveau-Brunswick. Ces recommandations sont le résultat des préoccupations des jeunes, des familles, des dirigeants communautaires et des fournisseurs de services des Premières nations de cette province. Ce rapport vise finalement l'ensemble de la population canadienne et néo-brunswickoise que celle-ci soit issue des Premières nations ou pas, et ce, dans l'objectif d'assurer et de favoriser l'égalité des chances.

Pour consulter le rapport :
<http://www.gnb.ca/0073/review/PDF/handinhand-f.pdf>



**Observatoire
Jeunes et Société**

490, rue de la Couronne, Québec
(Québec) G1K 9A9

Téléphone : (418) 687-6405

Télécopieur : (418) 687-6425

obsjeunes@ucs.inrs.ca

www.obsjeunes.qc.ca

INRS
Université d'avant-garde

Coordination:
Annie Pilote

Graphisme et édition:
Observatoire Jeunes et Société